

La grève des graveurs et guillocheurs

La Société des ouvriers graveurs et guillocheurs de la Chaux-de-Fonds, ayant demandé aux patrons de cette localité une augmentation de 20 % et ne l'ayant obtenue que de quelques-uns d'entr'eux, a dû se mettre en grève. Cette grève avait été au préalable approuvée par la Fédération des graveurs, dont nous avons expliqué dans notre n° 3 la puissante organisation.

La lutte dure depuis plus de trois semaines, et on ne peut encore prévoir comment elle se terminera. Le peu d'espace dont nous disposons ne nous permet pas d'en raconter toutes les péripéties ; nous extrairons seulement des circulaires du Comité central des graveurs, qui nous sont communiquées, quelques détails intéressants.

Extrait d'une circulaire en date du 18 avril :

« Sur plus de 300 membres en grève au commencement de la lutte, il y en a une centaine qui travaillent actuellement dans les 25 ateliers qui ont adhéré à l'augmentation du 20 %. Plus de 70 de nos chers collègues nous ont quittés pour aller dans d'autres localités. Nous restons donc en grève à peu près 130 ouvriers, tous décidés à tenir énergiquement jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la victoire.

« Les patrons, depuis la déclaration de grève, ont pris diverses mesures pour nous combattre. D'abord, ils se sont adressés aux patrons adhérents pour les inviter à retirer la signature qu'ils nous ont donnée. Vous admirerez avec nous la loyauté de cette démarche. Heureusement que les patrons nos amis ont été plus loyaux que nos adversaires et ont maintenu fermement leurs adhésions, sauf trois qui ont eu l'impudence de la retirer. Il reste actuellement 25 patrons adhérents, contre un chiffre de 45 à peu près qui sont contre nous ; nous ne comptons pas de soi-disant patrons qui n'ont pas d'ouvriers.

« Ensuite, les patrons ont envoyé des délégués auprès des patrons des autres localités pour les inviter à ne point prendre d'ouvriers en grève. Au Locle, ils n'ont réussi que très partiellement. Au vallon de Saint-Imier et à Genève, ils ont complètement échoué, grâce à l'énergie et à l'activité des ouvriers. Nous croyons que dans les autres localités ils n'ont pas eu plus de succès ; nous prions toutes les sections de nous renseigner à ce sujet.

« Ils ont fait un autre travail qui les couvre de *honte* : ils ont envoyé à tous les fabricants d'horlogerie de notre ville une circulaire pour les inviter à s'engager par leur signature à ne point donner d'ouvrage *aux patrons qui ont adhéré*. Les patrons disent que 450 fabricants ont souscrit à cet engagement ; nous ne savons si c'est vrai, mais il est certain que, sauf un seul atelier, tous les adhérents ont plus d'ouvrage qu'ils n'en peuvent faire, —de sorte que leur circulaire ne leur a rapporté que la *honte* et la *réprobation*.

« Enfin, ils ont résolu de dissoudre notre société ; ils veulent la faire sauter, comme ils disent, et ils ne nous recevront de nouveau dans leurs ateliers qu'à la condition de n'être plus membres de notre société. Nous n'avons pas besoin d'ajouter de commentaires ; vous devez sentir plus que jamais que c'est une lutte à mort, dont nous devons absolument sortir victorieux, coûte que coûte.

« À bout de ressources, ils ont décidé de faire venir du canton de Glaris des graveurs de molettes ; il en est effectivement arrivé quelques-uns, qui sont déjà repartis, vu qu'ils auraient dû faire un tout nouvel apprentissage.

« Enfin, dans le *National* d'hier mercredi, ils demandent en bloc 40 à 50 apprentis graveurs et guillocheurs. Grand bien leur fasse ! La grève sera finie depuis longtemps, quand ces apprentis pourront faire seulement du mille-feuilles... »

Extrait d'une lettre au Comité jurassien, en date du 20 avril :

« Chers amis,

« Depuis notre 7^e circulaire (du 18 avril), la section de la Chaux-de-Fonds n'a pas reçu moins de trois offres d'arbitrage, savoir : de la part d'un citoyen, chef d'un grand atelier de monteur de boîtes ; de la Société commerciale et industrielle; enfin, du Conseil municipal.

« L'offre de la Société commerciale et industrielle a été acceptée, de sorte que la semaine prochaine commenceront les tractations. Nous n'osons pas trop espérer que cet arbitrage produise une heureuse solution, car les patrons sont toujours plus acharnés contre nous, et nous, de notre côté, nous ne pouvons rien céder ; nous sommes obligés de maintenir absolument le 20 %, de sorte qu'il est bien difficile de prévoir la fin du conflit. Il est en tout cas plus prudent de se préparer comme si la lutte devait durer longtemps encore.

« Hier vendredi, à 8 heures du soir, a eu lieu au Temple français une imposante manifestation ouvrière ; une quinzaine de sociétés ouvrières locales étaient réunies au nombre de 1 500 personnes, pour entendre un exposé de l'histoire de notre grève, et des circonstances qui l'ont accompagnée et lui ont donné un caractère particulier. Cet exposé a été très chaleureusement accueilli. Une proposition de fonder une fédération des sociétés ouvrières locales a été adoptée avec enthousiasme. Enfin, on a également adopté une proposition tendant à la nomination d'un Conseil de délégués des sociétés ouvrières, dans le but de rechercher les moyens d'arriver à une heureuse solution du conflit actuel.

« En résumé, la soirée d'hier a été excellente de tous points ; elle nous a donné un appui moral considérable ; et la création d'une fédération des sociétés ouvrières locales est

aussi un grand progrès. Nous avons pu parfaitement constater que l'idée de cette fédération était dans tous les esprits ; la proposition est arrivée à point lorsque l'idée était mûre. Il faut dire que les derniers événements n'ont pas peu contribué à cet excellent résultat. »

Les choses en sont là.

À nos yeux, l'importance de cette grève est bien moins dans l'augmentation de salaire qui pourra en résulter pour les grévistes, que dans la conscience que cette lutte donne aux travailleurs de leur propre force, et dans l'esprit de solidarité qu'elle développe.

Ceci, croyons-nous, n'est d'ailleurs que le prélude d'un mouvement plus général qui embrassera toute la fabrique d'horlogerie. Ce mouvement sera évidemment impuissant à amener une amélioration réelle de la situation, puisque cette amélioration ne peut être que le résultat d'une transformation radicale des conditions du travail ; mais il contribuera nécessairement à développer les forces ouvrières, à les organiser, à les rendre plus propres à soutenir la lutte dont l'issue sera l'avènement prochain de l'égalité et de la justice.